La longue marche des Saoudiennes vers l'indépendance

Sous l'impulsion du palais royal, la condition des femmes a connu en deux ans une révolution. Mais les résistances restent fortes dans la monarchie wahhabite, où le système de la tutelle n'est pas aboli



Dans un festival de jazz, à Riyad, le 23 février. FAISAL AL NASSER/REUTERS

BEYROUTH - *correspondant*

Participer à une course à pied en plein air, assister à un concert de jazz en direct, suivre un match de football depuis les tribunes, prendre un café en terrasse : pendant des décennies, ces activités anodines sous d'autres latitudes ont été interdites aux Saoudiennes. Au nom du wahhabisme, l'interprétation de l'islam ultrarigoriste qui a rang de religion d'Etat dans le royaume, ses habitantes étaient peu ou prou bannies de l'espace public. C'est chose révolue.

Depuis le lancement, il y a bientôt deux ans, de Vision 2030, le plan de réformes économiques et sociales de Mohammed Ben Salman, le prince héritier et homme-orchestre du pays, la place des femmes dans la société saoudienne croît à toute vitesse.

Même si elles restent assujetties au port de l'abaya, le voile noir intégral, et demeurent dépendantes de l'aval d'un tuteur masculin – père, mari ou frère – pour de nombreux actes de la vie courante, comme se marier ou voyager, les Saoudiennes ont obtenu en quelques mois un éventail de droits d'une ampleur inédite.

« SUIS-JE BIEN EN ARABIE SAOUDITE ? »

« Mon fils est récemment revenu des Etats-Unis où il a passé trois années d'études, raconte Hoda Al-Helaissi, une membre du Majlis al-Choura, l'assemblée consultative du royaume. *Nous sommes allés à un spectacle qui était ouvert aux deux sexes, l'ambiance était très détendue. Nous sommes ensuite allés dans un restaurant où certaines femmes avaient retiré leur voile. Mon fils n'en revenait pas. Il ne cessait de poster des photos sur Snapchat en écrivant : "Suis-je bien en Arabie saoudite ?" »*

L'avancée la plus marquante est, bien sûr, le droit de conduire pour les femmes, qui sera effectif à compter du mois de juin. L'interdiction qui leur était faite de prendre le volant, archaïsme unique au monde devenu emblématique de la monarchie, a été levée par un décret du roi Salman, publié en septembre 2017. Des permis de conduire pourront désormais être délivrés aux Saoudiennes, sans autorisation préalable de leur tuteur, et la présence d'un homme dans les véhicules conduits par des femmes ne sera pas requise.

Cette mesure devrait permettre aux femmes d'acquérir davantage d'autonomie et de postuler donc plus simplement à un emploi. Jusqu'à aujourd'hui, l'absence de réseaux de transports en commun dans les grandes villes les oblige, pour se déplacer, à solliciter les services d'un chauffeur privé ou les bonnes grâces d'un mari ou d'un frère.

« Il y aura bien sûr des hommes qui empêcheront leur femme ou leur fille de conduire, concède Hoda Al-Helaissi. *Mais peu à peu les mentalités changeront, c'est inévitable, ne serait-ce que parce que, dans la situation économique actuelle, les ménages ne peuvent plus vivre avec un seul salaire. »*

Le plan Vision 2030, réponse à l'hémorragie budgétaire à laquelle le royaume est confronté depuis que le cours du pétrole s'est effondré, en 2014, a conduit à des coupes dans le très généreux système de subventions et de primes accordées aux citoyens. Il a aussi mené à la création, au début de l'année, d'une TVA, ébauche de fiscalité dans un pays qui ne comptait jusque-là aucun impôt. Les autorités s'efforcent parallèlement de développer le secteur privé, maillon faible du pays, en promouvant la main-d'œuvre féminine, qui ne représente que 22 % de la population active.

Des métiers exclusivement masculins s'ouvrent peu à peu à l'autre sexe, générant une cascade d'articles dans la presse locale sur la première chef de restaurant, la première guide touristique, la première contrôleuse aérienne, etc. Une quadragénaire, mère de quatre enfants, a même été embauchée récemment dans une station-service, chose inconcevable il y a encore quelques mois. L'annonce a généré un torrent de quolibets et d'insultes sur les réseaux sociaux, révélateur des résistances d'une partie de la société à l'égard de ce phénomène. Le gouvernement s'efforce de donner l'exemple : fin février, une femme a été promue au poste de ministre adjoint du travail, un honneur rare dans une société aussi conservatrice.

« LES MENTALITÉS CHANGERONT, C'EST INÉVITABLE, NE SERAIT-CE QUE PARCE QUE LES MÉNAGES NE PEUVENT PLUS VIVRE AVEC UN SEUL SALAIRE »

HODA AL-HELAISSI
membre du Majlis al-Choura, l'assemblée consultative

Le monde des loisirs, dont le développement fait partie des efforts de diversification économique entrepris par Mohammed Ben Salman, s'ouvre aussi aux femmes. C'est ainsi qu'elles ont pu entrer pour la première fois dans un stade de football, en janvier à Djedda ; qu'elles ont participé à leur premier « marathon » (une course de 3 kilomètres), dans la ville d'Al-Ahsa, dans l'est du pays, le 4 mars ; que de plus en plus de concerts sont organisés, à destination des femmes ou même d'un public mixte ; et que, dans les grandes villes comme Riyad, Djedda ou Khobar, quelques restaurants huppés laissent désormais hommes et femmes s'asseoir côte à côte, en rupture avec la règle de ségrégation des sexes dans les lieux publics.

« Tout cela, c'est bien, mais ce sont des mesures cosmétiques, de tout petits pas, pour séduire les observateurs occidentaux, objecte Nassima Al-Sadah, une militante du droit des femmes. *Ce dont nous avons besoin, c'est d'un changement structurel, qui instaure une pleine égalité entre hommes et femmes, et cela passe par une abolition du système de la tutelle. »*

Même si, en théorie, l'approbation du référent masculin n'est requise que pour le premier mariage d'une femme et lorsqu'elle veut voyager, dans la pratique, son accord peut être exigé dans beaucoup d'autres situations : pour louer un appartement, ouvrir un compte en banque, s'inscrire à l'université, signer un contrat de travail, etc.

UN PROCESSUS LENT, MAIS INEXORABLE

Le 18 avril 2017, une circulaire royale avait enjoint à tous les services de l'Etat de faciliter les démarches des femmes. Le texte leur demandait de ne pas requérir l'aval d'un tuteur en l'absence de base légale, ce qui avait été interprété comme une amorce de remise en cause du système de tutelle. Mais l'absence de mécanisme visant à encadrer et punir les recours abusifs à cette pratique limite pour l'instant la portée de la circulaire. D'autant que celle-ci ne s'adresse qu'aux administrations et laisse le secteur privé libre d'agir comme bon lui semble.

Hoda Al-Helaissi reste cependant optimiste. L'émancipation des Saoudiennes est un processus lent, mais inexorable, selon elle. *« En 1999, quand je dirigeais le département de langues de l'université du Roi-Saoud, à Riyad, j'ai lancé un programme de bourse d'études à l'étranger pour les jeunes filles,* raconte-t-elle. *Beaucoup de pères m'ont alors accusé d'immoralité. Quand j'ai quitté ce poste, treize ans plus tard, la situation était inverse : les pères me suppliaient de donner une bourse à leur fille. »* ■

BENJAMIN BARTHE

« Le pouvoir a un discours pour l'étranger, et un pour l'intérieur »

LE 26 SEPTEMBRE 2017, quelques heures après l'annonce de la levée de l'interdiction faite aux Saoudiennes de conduire, une quinzaine de militantes féministes ont reçu un appel des autorités de Riyad leur intimant de ne pas s'exprimer dans les médias sous peine de *« procédures »*. Cette démarche paradoxale est particulièrement révélatrice de la manière dont le prince héritier Mohammed Ben Salman, l'homme fort du royaume, dit « MBS », conçoit le processus de réformes en Arabie saoudite : comme une transformation par le haut, autoritaire, cantonnant les Saoudiens dans une position de sujets, privés de tout rôle politique.

« Le pouvoir ne veut pas que nous disions que nous avons obtenu nos droits parce que nous nous sommes battues pour cela », affirmait alors une militante de la cause des femmes. *« Les dirigeants ne veulent pas que le peuple réalise que les pressions publiques peuvent apporter des changements,* soutenait une autre. *Ils ont trop peur qu'une fois la porte ouverte, ils n'arrivent pas à la refermer. »*

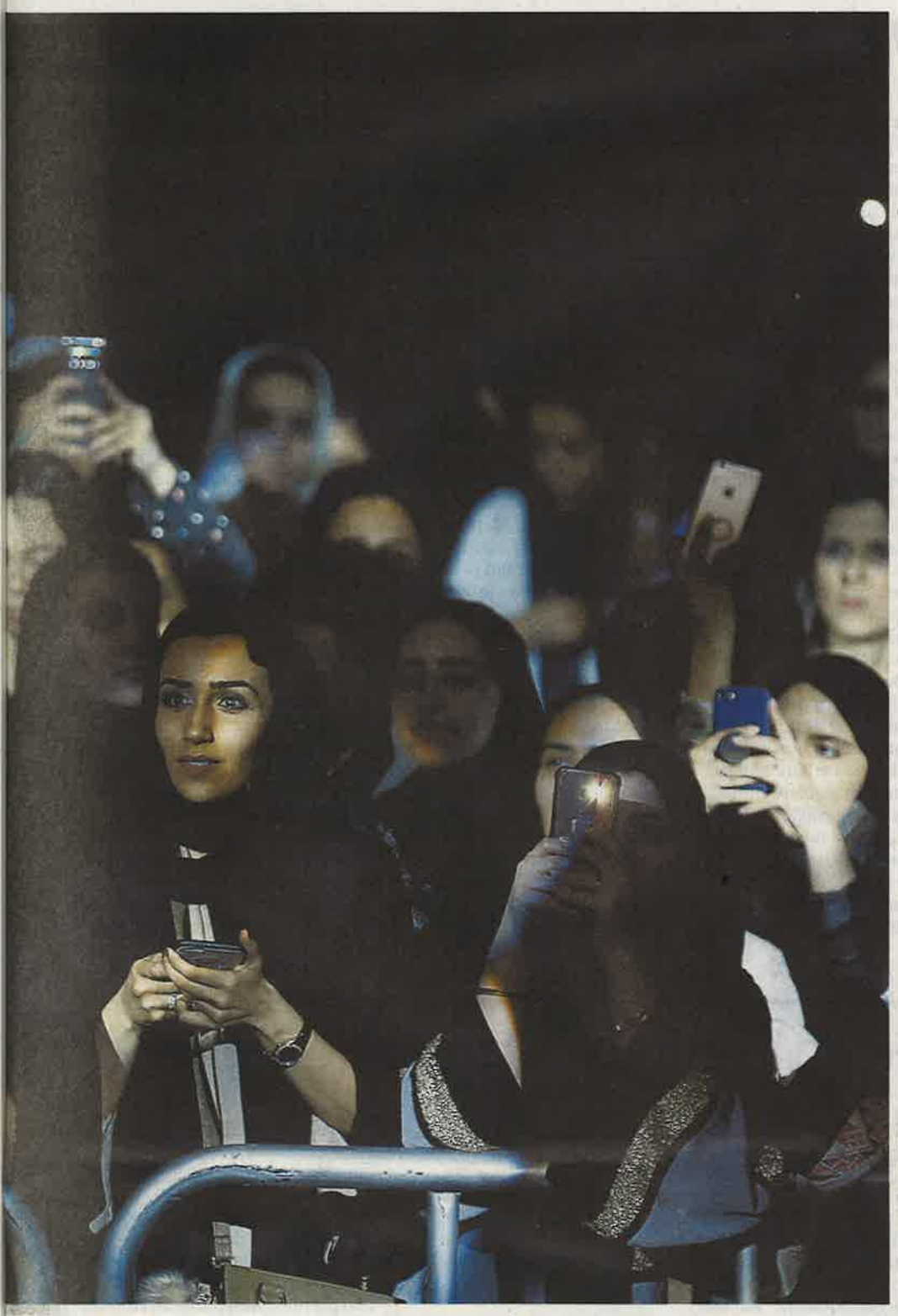
Le travail des militantes entravé

Tout en ayant accordé aux habitantes du royaume plus de droits qu'aucun souverain avant lui, MBS s'oppose d'une main de fer à l'émergence d'un mouvement de défense des droits des femmes à part entière. Le travail des militantes est constamment entravé, voire criminalisé, comme l'est celui des défenseurs des droits humains en général, expliquent la Fédération internationale des droits de l'homme et de l'Organisation mondiale contre la torture dans un récent rapport. *« Le pouvoir a un discours pour l'étranger et un pour l'intérieur, fait d'intimidations »,* observe la Saoudienne Hala Al-Dosari, chercheuse à l'université de Harvard, aux Etats-Unis.

Nassima Al-Sadah, une militante de Qatif, dans l'est du pays, n'a jamais reçu de réponse des autorités à sa demande de création d'une association consacrée à la cause des femmes. En novembre 2017, l'infirmière et blogueuse Naïmah Al-Matrod, impliquée dans le mouvement de lutte contre les discriminations dont est victime la minorité chiite du royaume, a été condamnée à six ans de prison. Depuis janvier, Noha Al-Balawi, une résidente de Tabouk, dans le nord de l'Arabie, est incarcérée sans charge. La police s'intéresse à son activité sur Twitter, où elle s'indignait aussi bien du système de la tutelle, auquel sont soumises les femmes, que des signes de rapprochement entre Israël et la Couronne saoudienne.

Même les militantes qui restent à l'écart de sujets aussi sensibles que ceux-ci se heurtent à une chape de plomb. Samar Badawi, cheville ouvrière de la lutte contre le carcan patriarcal saoudien, a l'interdiction de voyager et de parler aux médias. Son frère, le libre-penseur Raef Badawi, a été condamné, en mai 2014, à dix ans de prison et mille coups de fouet pour avoir critiqué les autorités religieuses sur son blog. Riyad n'a pas plus de tolérance pour la dissidence en abaya (le voile noir qui recouvre tout le corps des femmes) que pour celle en dishdasha (la tunique blanche des hommes). ■

B. BA ET HÉLÈNE SALLON



Le débat sur la légalisation de l'IVG s'ouvre en Argentine

La mobilisation suscitée par le mouvement #metoo oblige le président Macri à accepter l'examen d'un projet de loi longtemps tabou

BUENOS AIRES - *envoyée spéciale*

C'est un discours qui est passé inaperçu en Europe. Vendredi 2 mars, l'acteur argentin Nahuel Pérez Biscayart a dédié son César du meilleur espoir masculin pour son rôle dans *120 battements par minute* « *à tous ceux et celles* (...) *qui ne reçoivent pas de prix, qui ne sont pas reconnus pour leurs luttes. Par exemple, en Argentine en ce moment, les femmes se battent pour que l'avortement soit enfin légal. Dans le futur, les indifférents et même les gens qui vous sont hostiles sauront vous remercier* ».

Alicia Cacopardo, elle, comprend ce que signifie cette prise de parole. Cofondatrice de la Commission pour le droit à l'avortement en 1988, elle sait ce que c'est que militer dans la plus parfaite indifférence. Cela fait trente ans que cette gynécologue à la retraite se bat, manifeste, pétitionne. En vain. Jusqu'à ce 19 février, où tout a basculé. Ce jour-là, des milliers de femmes ont arboré le foulard vert, symbole de la lutte pour la légalisation de l'IVG. Les télés, les radios, pour une fois, étaient là. Au même moment, le mot-clé #abortolegalya (« avortement légal maintenant ») devenait le plus partagé.

L'AVORTEMENT EST INTERDIT DANS TOUS LES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE, À L'EXCEPTION DE CUBA ET DE L'URUGUAY

« Politiquement correct »

Cette marée de foulards verts et ces centaines de milliers de Tweet ont obligé le président de droite, Mauricio Macri, pourtant opposé à l'avortement légal, à annoncer qu'un projet de loi serait débattu cette année au Congrès et qu'il ne donnerait pas de consigne de vote. « *J'ai ma propre position, mais je ne l'impose à personne* », a-t-il dit.

Quelques jours plus tard, mardi 6 mars, un collectif de quelque 500 organisations créé en 2005, la Campagne nationale pour le droit à l'avortement légal, sans risque et gratuit, a donc soumis un projet de loi, signé par 71 parlementaires, au Congrès... pour la septième fois depuis 2007.

En Argentine, comme dans tous les pays d'Amérique latine, à l'exception de Cuba (depuis les années 1960) et de l'Uruguay (depuis 2012), l'IVG est interdite. Certains Etats la prohibent totalement, comme le Salvador. De nombreux autres, comme le Chili en août 2017, ont autorisé des exceptions en cas de viol, de malformation du fœtus ou de danger pour la santé de la femme enceinte. C'est le cas en Argentine depuis 1921.

Pourtant, la loi est très rarement appliquée. Chaque année, la plupart des IVG réalisées (quelque 450 000 selon les estimations) le sont dans la clandestinité, entraînant la mort d'une centaine de femmes. Dans un pays où le mariage s'est ouvert aux homosexuels trois ans avant la France, le recours à l'IVG est un sujet tabou.

Le cybermilitantisme féministe argentin est antérieur à la prise de conscience collective incarnée par #metoo. Dès 2015, le mot-clé #niunamenos (« pas une [femme] de moins ») devient un des plus partagés après le viol et l'assassinat d'une adolescente de 14 ans, un cas parmi des centaines alors qu'un « féminicide » se produit dans le pays toutes les 29 heures. La mobilisation sur les réseaux sociaux se double d'une manifestation monstre, le 3 juin 2015. Harcèlement et agressions sexuelles deviennent un sujet médiatique bientôt suivi par l'idée que l'illégalité de l'avortement est aussi une violence faite aux femmes.

8 mars 2017, nouvelle date clé : la grève internationale des femmes, peu suivie en Europe, a un énorme impact en Argentine. Et puis l'impensable se produit : « *Avec #metoo, le féminisme, qui jusque-là était un gros mot, est devenu politiquement correct,* se réjouit Silvia Augsburger, députée du Parlement provincial de Rosario et une des rédactrices du projet de loi. *En parler est devenu à la mode.* »

Flairant un sujet explosif en termes d'audience, un présentateur de la télévision, Jorge Rial, sorte de Cyril Hanouna argentin, lance dans son émission une chronique sur l'avortement et invite des militantes. Soudain, un sujet parmi les plus tabous s'invite chez tout un chacun. « *#metoo a été le coup de pouce médiatique dont on avait besoin* », résume Mme Augsburger. Jusque-là anonymes, les militantes font sortir les Argentins de la torpeur de l'été austral en envahissant les plateaux de télévision.

Le geste de Mauricio Macri de permettre l'ouverture des débats (qui devraient commencer le 20 mars) est interprété, dans l'opposition, comme de l'opportunisme. « *Sa popularité est en baisse, il a besoin de placer des sujets sociétaux dans l'agenda politique* », analyse Silvia Augsburger.

Jeudi 8 mars, les rues de Buenos Aires devaient, à nouveau, être envahies de foulards verts. Alicia Cacopardo avait prévu d'y être, bien sûr. Elle rêve d'un film à la manière de *120 battements par minute*, afin de raconter les difficultés qu'ont les militantes pour intéresser les médias à la lutte pour les droits des femmes. ■

ANGELINE MONTOYA

Après les quolibets, la parole se libère avec difficulté en Russie

Le début d'une version russe du mouvement #metoo ? En quelques jours, plusieurs femmes journalistes ont témoigné avoir été l'objet de harcèlement sexuel dans l'exercice de leur métier, et trois d'entre elles ont désigné le même agresseur, Leonid Sloutski, député et président de la commission des affaires étrangères de la Douma (la Chambre basse du Parlement). Il fallait sans doute beaucoup de force à ces femmes pour briser le silence en Russie, où la vague de libération de la parole déclenchée par le scandale Weinstein a davantage suscité de sarcasmes que de débats.

A la veille de la Journée internationale des droits des femmes, jeudi 8 mars, Farida Roustamova a pris son courage à deux mains. Journaliste à la BBC, la chaîne britannique d'information, elle se trouvait, le 24 mars 2017, dans le bureau du député Sloutski, élu sous l'étiquette LDPR (ultranationaliste), pour l'interroger sur la présence à Moscou, ce jour-là, de Marine Le Pen, alors en campagne présidentielle.

La discussion a vite dérapé. Esquivant ses questions, son interlocuteur commence à l'appeler « *mon lapin* », avant de lui faire des avances déplacées. « *Parfait, tu seras sa femme et ma maîtresse* », lui répond-il lorsqu'elle tente de le raisonner en lui parlant de son fiancé. Puis il se rapproche et lui passe la main dans l'entrejambe. D'abord pétrifiée, la journaliste quitte la pièce en larmes.

« Changez de métier »

Farida Roustamova dit avoir la preuve de ce qui s'est passé car la conversation a été enregistrée. « *J'avais peur d'être seule dans cette histoire,* justifie-t-elle pour expliquer sa retenue pendant un an. *J'avais aussi peur d'être jugée par la société patriarcale russe. Et je me suis mal jugée moi-même parce que je ne l'ai pas frappé ou crié quand il m'a fait cela.* »

Deux autres journalistes, Ekaterina Kotrikadze, rédactrice en chef adjointe de la chaîne RTVI, et Daria Jouk, productrice sur la chaîne Dojd, ont décrit des faits similaires, subis en 2011 et en 2014, avec le même député. Sollicité par *Le Monde*, M. Sloutski n'a souhaité faire « *aucun commentaire* ».

Le 27 février, Sofia Roussova, une autre journaliste, avait, la première, rapporté sur la radio Govorit Moskva avoir été harcelée par un élu local. « *Moi aussi, j'ai eu des problèmes avec certains fonctionnaires* », enchaînait le lendemain Elena Kriviakina, dans le journal *Komsomolskaïa Pravda*. Toutes ont récolté quolibets et remontrances.

Viatcheslav Volodine, président de la Douma, soupçonne « *une tentative de jeter le discrédit* » sur la campagne présidentielle en cours. « *C'est dangereux pour vous de travailler à la Douma ? Si oui, changez de métier* », a-t-il lancé, mercredi, à la presse. La commission d'éthique du Parlement devrait toutefois être saisie.

« J'AVAIS PEUR D'ÊTRE JUGÉE PAR LA SOCIÉTÉ PATRIARCALE RUSSE », DIT UNE JOURNALISTE QUI ACCUSE UN DÉPUTÉ D'AGRESSION

Un député a suggéré de retirer leur accréditation aux plaignantes. « *Je connais Sloutski depuis plusieurs années.* (...) *C'est quelqu'un de très instruit* (...) *qui traite toujours les femmes avec chaleur* », a commenté Tamara Pletneva, présidente de la commission sur la famille, en conseillant aux journalistes de « *s'habiller convenablement* ».

« *J'ai l'espoir qu'une commission sera créée et que nous serons auditionnées*, confie Daria Jouk. *Ils veulent attendre la fin de l'élection présidentielle, soit, mais on ne les laissera pas oublier le sujet. On va le leur rappeler.* » Le chemin s'annonce ardu. Il n'existe aucune loi en Russie sur le harcèlement sexuel et les peines pour violences conjugales ont récemment été allégées. ■

ISABELLE MANDRAUD
(MOSCOU, CORRESPONDANTE)

La Corée du Sud touchée à son tour par le mouvement #metoo

Un responsable du parti au pouvoir est accusé d'avoir violé sa secrétaire

TOKYO - *correspondance*

La vague #metoo a fini par submerger la Corée du Sud. Mardi 6 mars, le gouverneur de la province du Chungcheong du Sud, dans l'ouest du pays, An Hee-jung, a démissionné au lendemain d'une interview accordée à la chaîne JTBC par sa secrétaire, Kim Ji-eun. Elle l'a accusé de quatre viols, dont un le 25 février, alors que M. An l'avait convoquée tard dans son bureau pour s'excuser de son attitude, et de harcèlement sexuel pendant les huit mois passés à son service.

Sur Facebook, M. An, 52 ans, politicien populaire et considéré jusqu'alors comme favori pour succéder au président Moon Jae-in, a présenté ses excuses : « *Tout est de ma faute. Je demande pardon pour mon comportement insensé.* » Il a été exclu du parti Minju au pouvoir. « *En tant que dirigeante de parti et mère de famille, je veux m'engager pour un changement de culture des relations hommes-femmes* », a déclaré Choo Mi-ae, la présidente de la formation.

Les révélations de harcèlement et d'agressions s'enchaînent depuis le 28 janvier, quand la procureure, Seo Ji-hyeon, a révélé avoir été abusée par un supérieur en 2010. Son initiative a eu un effet déclencheur alors que la vague de révélations #metoo peinait à se propager en Corée. Lors de son interview, Mme Kim a reconnu que la vigueur du mouvement lancé aux Etats-Unis lui avait donné le courage de s'exprimer.

Aucun secteur de la société n'est épargné. L'écrivain Ko Un, souvent présenté comme possible prix Nobel, est dans la tourmente depuis la publication, en février, d'un texte de la poétesse Choi Young-mi, titré *Goemul* (« monstre »). Elle décrit, sans le nommer mais en multipliant les indices, comment un auteur connu abusait de jeunes écrivaines.

« Silence »

Le 19 février, l'auteur et metteur en scène Lee Young-taek a présenté ses excuses publiques et renoncé à ses activités après avoir été accusé d'agression par plusieurs femmes. Yoon Ho-jin, le « parrain » des comédies musicales en Corée, a aussi été mis en cause, tout comme l'acteur Cho Jae-hyun, le réalisateur Kim Ki-duk et le photographe Bae Bien-u.

Dimanche 4 mars, des centaines de personnes se sont réunies à Séoul, quelques jours avant la Journée internationale des droits des femmes. Brandissant des panneaux sur lesquels on pouvait lire « metoo » mais aussi « WithYou », le mouvement lancé par le monde sud-coréen du théâtre, les participants ont pu écouter des témoignages, notamment d'une étudiante victime d'un professeur ou d'une ex-militante politique.

La Korean Women's Association United, organisatrice de l'événement, juge qu'il est temps pour le gouvernement de « *répondre aux appels de ces femmes* », et dénonce « *la structure de discrimination, d'incitation et de silence qui rend possibles de tels crimes* ». D'après le gouvernement, seules 1,9 % des victimes d'agressions sexuelles les signaleraient aux autorités.

« *Avec le mouvement #metoo, notre société vit un changement crucial,* a déclaré, le 4 mars, le président Moon Jae-in. *Ce mouvement doit mener la Corée vers une société dans laquelle l'égalité sexuelle existera et les droits des femmes seront respectés.* » Le gouvernement a déjà demandé de retirer des manuels scolaires les œuvres de personnalités au cœur de ces « *controverses publiques* ». ■

PHILIPPE MESMER